CHAVILLE ***

S'inscrire sur les listes électorales

Pour participer aux élections, vous devez être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez effectuer vous-même votre inscription.



LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

Le site officiel de l'administration française



VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO 92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

O Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS